

Par e-mail : <https://www.lalibre.be/planete/environnement/2024/04/22/la-belgique-a-deja-depasse-cinq-des-six-limites-qui-peuvent-destabiliser-la-terre-alerte-un-nouveau-rapport-3WLKQ3DNVBA5PLTXYMX27IQM24/>

## **La Belgique a déjà dépassé cinq des six limites qui “peuvent déstabiliser la Terre”, alerte un nouveau rapport**

**Le rapport a été réalisé par le tout nouveau Cerac ou Centre de l'évaluation des risques climatiques et environnementaux en Belgique. Celui-ci a été créé par le gouvernement fédéral en réaction aux inondations de 2021.**

[Sophie Devillers](#) Journaliste service Planète Publié le 22-04-2024

Cinq des six “limites planétaires” ont été dépassées en Belgique. C’est ce que conclut un rapport publié lundi. Ces limites déterminées par la science sont des processus biologiques, qui, dépassés, pourraient déstabiliser le système terrestre. Ensemble, ces seuils, s’ils sont respectés, constituent un “espace d’opération sécurisée” pour la planète. Au niveau global, six sont déjà dépassés : changement climatique, intégrité de la biodiversité, changement dans l’attribution des terres, changement dans l’eau douce, flux biochimiques, et entités nouvelles. Il en existe neuf, mais seules six ont été estimées pertinentes à l’échelle belge : changement climatique, intégrité de la biodiversité, changement dans l’attribution des terres, changement dans l’eau, flux biochimiques, et qualité de l’air. Le rapport examine ces seuils sous trois aspects : la production, la consommation et l’impact environnemental sur le territoire belge. Si on examine l’empreinte de notre pays au niveau de la production et sur le territoire, cinq des limites planétaires ont été dépassées. Seule l’eau (en termes de risque de pénurie ) reste dans la “safe zone”. Si l’on s’intéresse à la consommation, les six limites sont là franchies.

Le rapport a été réalisé par le tout nouveau [Cerac](#) ou Centre de l'évaluation des risques climatiques et environnementaux en Belgique. Le but du Cerac est de fournir au Conseil national de sécurité et aux décideurs politiques belges “des recommandations afin d’éviter, réduire et s’adapter à ces risques climatiques et environnementaux et à ceux entraînés par les mesures prises dans le cadre d’une transition vers une société durable”. Ce nouveau centre indépendant a été créé par le gouvernement fédéral en réponse aux inondations de 2021, et “face à la menace d’autres risques climatiques et environnementaux”. Le Cerac utilisera notamment l’outil des limites planétaires pour guider son travail.

### **Vingt-deux pour cent de forêts**

En particulier, la Belgique dépasse “sa part” en termes d’impact sur la biodiversité globale d’un facteur 3, 5. Pour respecter cette limite, la Belgique devrait maintenir la biodiversité (les espèces animales et végétales) intactes à 90 %. Notre pays plafonnait à 60 % en 2014. De la même manière, la Belgique dépasse aussi “sa part juste” en termes d’émissions de gaz à effet de serre : jusqu’à 3 fois et demie pour ses émissions liées à la production et 4 fois pour la consommation. Pour l’usage

de la terre, le facteur de dépassement est de deux, en termes d'espace octroyé à l'agriculture. La Belgique ne possède par ailleurs plus que 22 % de forêt alors que la limite fixée par les scientifiques est à 50 %.

Autre limite "explosée", celle consacrée à la pollution biochimique. Le rapport souligne en particulier celle liée à l'azote. Les processus de production en Belgique émettent quatre fois plus d'azote qu'elle le devrait, tandis que la consommation en émet 4, 5 fois plus que la part jugée sans risque par les scientifiques. "*La pollution à l'azote et les risques d'eutrophisation associés sont un problème crucial en Belgique*", souligne le rapport, qui alerte aussi sur les risques sanitaires liés aux dépassements des normes OMS pour la qualité de l'air, une autre limite franchie. Les auteurs du rapport plaident aussi pour davantage de recherches afin de mieux cerner pour la Belgique les risques liés aux dépassements des limites en matière de réchauffement climatique et d'impact sur la biodiversité. "*Deux domaines prioritaires car ils incluent les autres limites.*" Et les bons chiffres sur l'eau pourraient être trompeurs : le modèle utilisé ne tient pas en compte les risques de pénurie saisonnière ou locale... D'autant que la Belgique a été mal placée dans ce domaine par des rapports internationaux, remarquent encore les auteurs.